



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 62/10

Objet

Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs du Grand Dole

Secrétaire de séance

Jean HUBERT

Rapporteur

Eric TAVERNIER

Conseil Communautaire
24 juin 2010
Tavaux – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 73
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 84
Date de la convocation : 14 juin 2010
Date de publication : 12 juillet 2010

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : S. Boissard, JL. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigny, T. Mader, D. Michaud suppléé par G. Laurent, G. Michaud suppléé par H. Millot, P. Blanchet suppléé par B. Robe, JF. Louvrier, C. Petiot, P. Monnet suppléé par J. Boissons, A. Albertini, J. Chevriaux suppléé par MR Guibelin, M. Giniès, C. Gras suppléé par F. Sion, C. Arnoud, D. Barbagelata, F. Barthoulot, M. Borneck, C. Bourgeois-République, , G. Card, C. Chalon, MA Chalumeaux, C. Quillet, C. Creuze, P. Epinat, JB Gagnoux, L. Gatinault, P. Genestier, A. Hamdaoui, R. Manière, P. Nasom, , C. Parent, M. Perrin, J. Petit, D. Siquot-Berodier, JC Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard, , B. Javourez, L. Bougaud, M. Huguenet, J. Thurel, M. Gauthier, P. Jacquot suppléé par J. Verdelet, A. Alonzo, , B. Bonnard-Ongenaed, F. Perchat, G. Maréchal, J. Hubert, JC Lambert, C. François, B. Monamy, M. Perron, G. Coutrot suppléé par E. Bourgeois, JM. Daubigny, A. Jordan, D. Rauch, M. Hoffmann, JF Dumont, S. Laroche, P. Bouvret-Maire, R. Belalia, F. David
Délégués absents ayant donné procuration : G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, JM. Diètre à JC. Lambert, R. Curly à JF. Dumont, J. Lombard à L. Bougaud, M. Richard à G. Maréchal, J. Drouhain à D. Rauch, P. Guibelin à D. Barbagelata, D. Clerc à G. Fumey, J. Rosat à P. Genestier, N. Abdelli à D. Siquot-Bérodier, D. Chevalier à B. Chevaux,
Délégués absents non suppléés et non représentés: C. Di Caro, G. Barbier, JP. Fichère, K. Mezerai, A. Courderot, G. Ginot, D. Ecarnot, P. Sautrey, JF Louvrier, M. Rigoulet, I. Nouvellon

La communauté d'agglomération gère l'ensemble des accueils de loisirs de son territoire. Les modalités d'inscription et de paiement, les règles de fonctionnement ainsi que l'ensemble des obligations réciproques de la collectivité et des usagers sont décrits dans son règlement intérieur, approuvé lors du conseil communautaire du 27 juin 2009. Il nécessite aujourd'hui quelques aménagements.

Depuis janvier 2010, le Grand Dole gère l'ensemble de ses accueils de loisirs, offrant ainsi une plus grande cohésion éducative. Cette recherche de qualité ainsi que les contraintes financières du budget 2010 amènent la collectivité à encourager la fréquentation régulière des enfants, et à limiter les capacités d'accueil de chaque structure en en réservant prioritairement l'accès aux habitants du Grand Dole.

Le règlement intérieur doit, pour cela, intégrer ces modifications :
Le document figure en annexe.

Le conseil de communauté, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE les modifications apportées au règlement intérieur des accueils de loisirs du Grand Dole.

Fait à Dole,
Le 24 juin 2010,
Le Président,